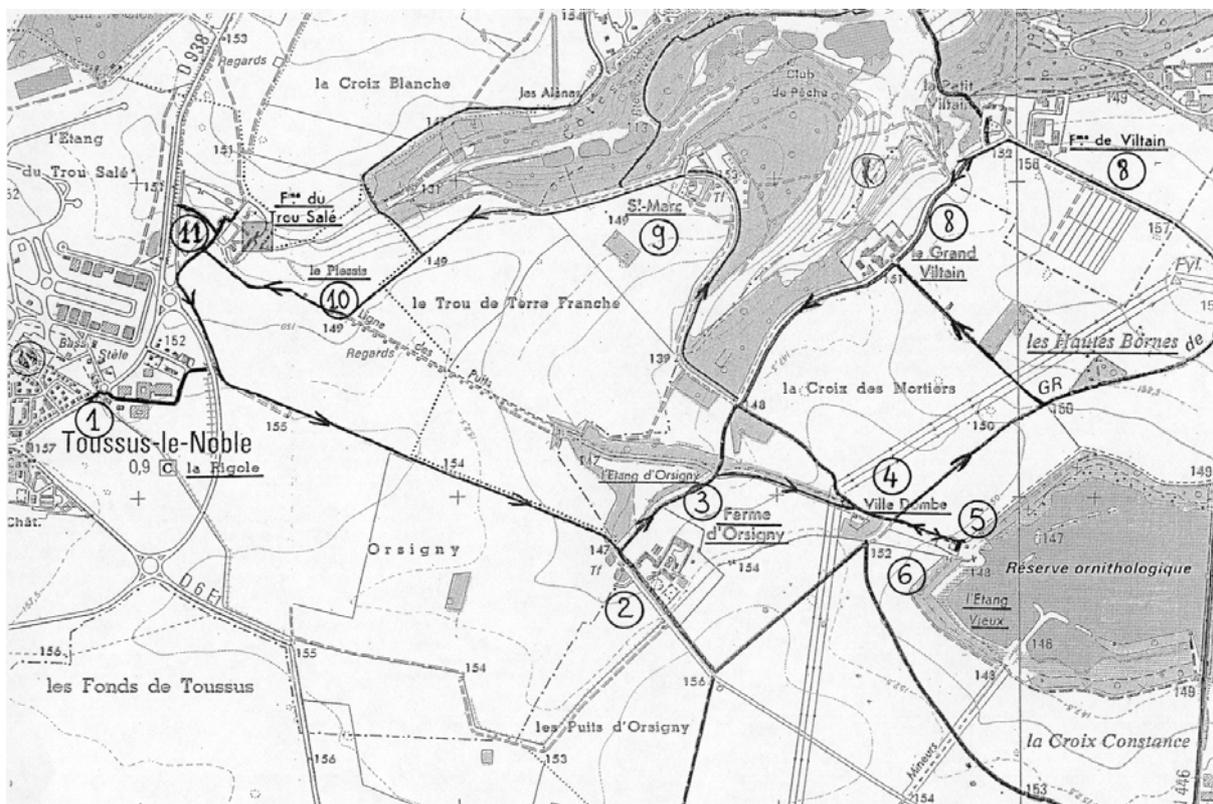


PROMENADE DU RÉSEAU DES ÉTANGS ET RIGOLES



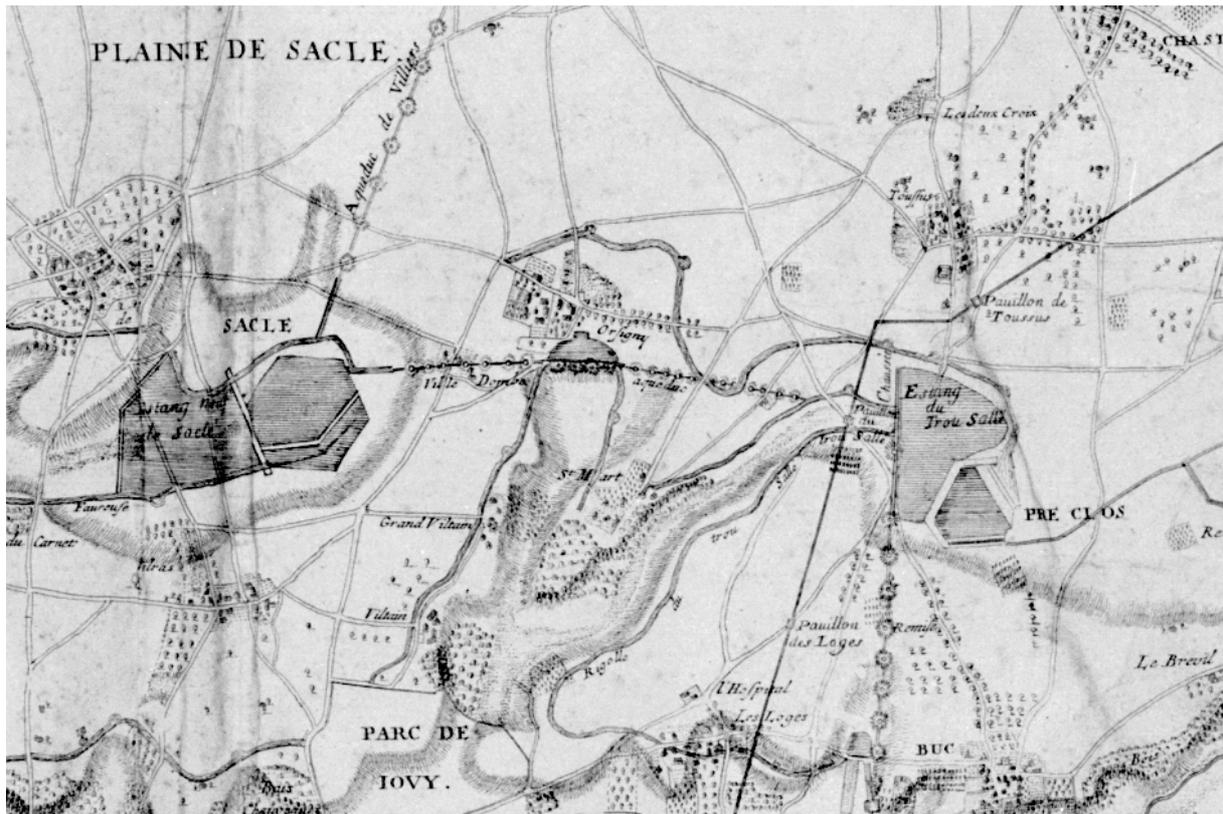
Le Groupe Historique de Toussus-le-Noble a organisé sa première promenade le 30 avril 2000 inaugurant ainsi son premier sentier historique. Ce chemin n'est pas balisé mais il est facile à suivre à l'aide de la carte jointe. Cette promenade permet à chacun de découvrir ou de redécouvrir les hameaux nés des premiers défrichements du plateau et des travaux réalisés sous le règne de Louis XIV pour conduire les eaux aux fontaines du château de Versailles.

Le trajet proposé dans notre bulletin diffère de la promenade effectuée, par le fait exceptionnel d'avoir eu l'autorisation de traverser l'aéroport et ainsi d'admirer la digue de l'étang du Trou Salé. Cette partie de la commune située au nord de Toussus pourra faire l'objet d'une autre randonnée et donc de nouvelles explications (Trou Salé, Pré Clos en particulier).

La carte ci-jointe trace le chemin et les chiffres entourés sont en concordance avec les sujets expliqués, le parcours commence au point 1 et le promeneur se déplace en suivant les numéros qui progressent. De plus vous trouverez des compléments d'information dans les autres bulletins du Groupe Historique :

- Bulletins n°1, 2 et 3 Les eaux de Versailles
- Bulletin n°3 Le cadastre de Toussus-le-Noble
- Bulletin n°3 Trouvailles en grès
- Bulletin n°4 Une ancienne carte de Toussus
- Bulletins n°4 et 5 Toponymes de notre région
- Bulletin n°5 Le grand parc de Versailles

Le trajet proposé s'effectue sur des chemins faciles et plats, il dure 4 heures suivant l'esprit de découverte de chacun pour une distance d'environ 8,5 kilomètres. Et maintenant, bonne promenade !



1 - Rigole de Guyancourt

Se rendre à côté de l'abribus, en face du restaurant de l'aérodrome, la rigole longe la zone industrielle et serpente dans les champs en direction de Saclay.

La rigole est un fossé creusé dans le sol suivant une certaine inclinaison pour permettre la circulation de l'eau d'un point vers un autre. Cette eau peut provenir d'étang, du ruissellement et du drainage effectué avec des tuyaux d'argile qui débouchent sur les bords de la rigole.

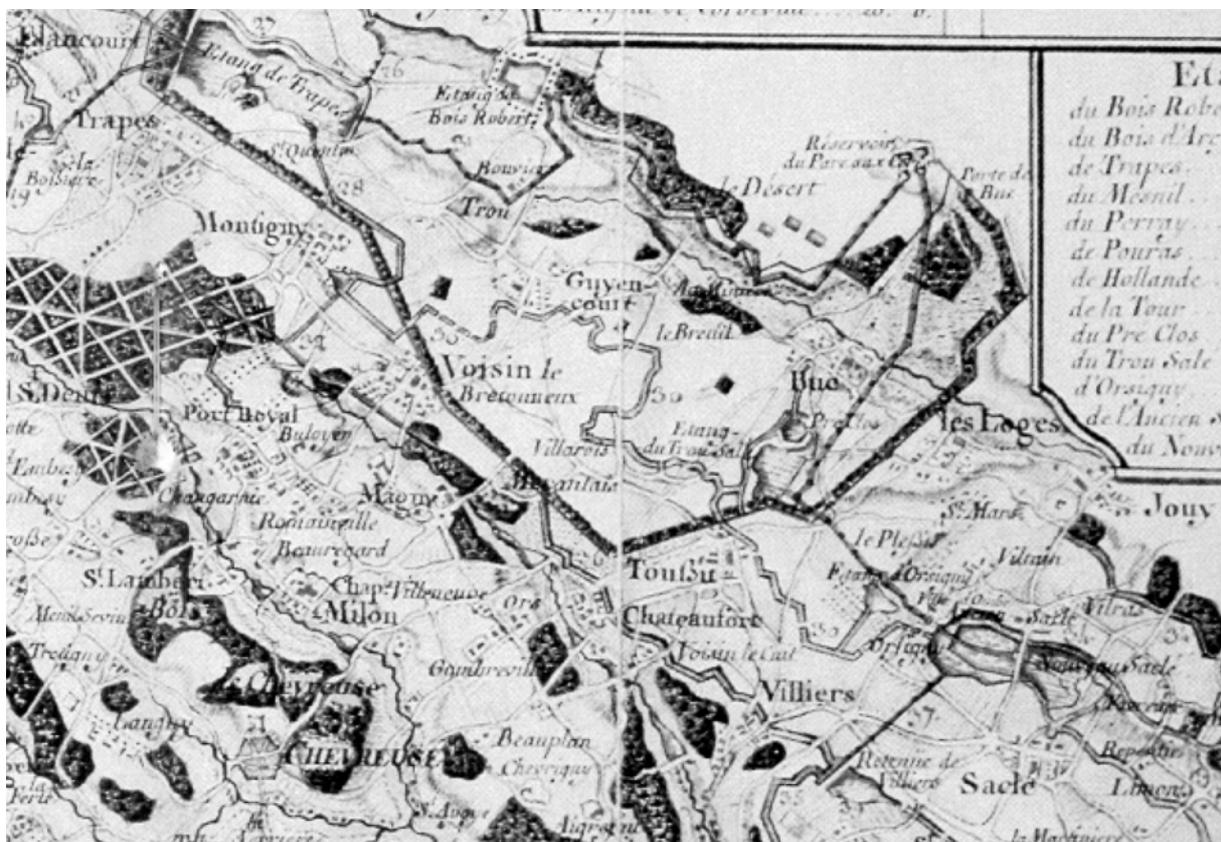
Cette rigole reste visible en grande partie sur le sol de notre commune, seul son tracé sur l'aéroport a été effacé et les eaux sont regroupées depuis 1976, avec la collecte des eaux de ruissellement de l'aéroport et rejetée dans le ru de Saint-Marc, affluent de la Bièvre.

Comme d'autres rigoles, son tracé a évolué, à l'origine, elle capte les eaux à partir d'Orsigny pour les déverser dans l'étang du Trou Salé (voir une partie de la carte des environs de Versailles ci-contre) puis son tracé évolue et la rigole est prolongée jusqu'aux étangs

supérieurs (par l'altitude) de Trappes et de Bois d'Arcy et aux étangs inférieurs de Saclay. Elle sert à la fois de trop plein aux étangs supérieurs et de collecteur pour les rigoles secondaires allant drainer les eaux vers Voisins et les granges de Port Royal (voir sur la page suivante une partie de la carte des Travaux des Plaines du Perray, Trapes et Saclé avec les environs). C'est ainsi qu'elle porte parfois le nom de rigole de décharge ou rigole de trop plein. Ces travaux sont étalés de 1682 à 1686. Cette rigole mesure environ 23 kilomètres de longueur et était signalée par des bornes à fleur de lys pour marquer les limites des terrains qui dépendaient du domaine royal. Depuis, ces emprises ont évolué par l'enlèvement des bornes pour cultiver plus.

Les rigoles concourent à assainir les terrains, mais elles sont comblées et non entretenues, l'eau stagne. Actuellement, sous la pression du public puis de certains organismes, il est question de réhabiliter le système hydraulique des eaux vers Versailles. Les objectifs sont différents mais utiles. Pour le Château de Versailles, c'est le retour aux sources avec la possibilité de valoriser cet ingénieux système. Il ne faut pas oublier que la consommation d'eau pour le fonctionnement de toutes les fontaines du château de Versailles est de 3600 m³ pendant une heure. Actuellement, l'eau circule en circuit fermé ce qui conduit à obtenir des eaux de qualité dégradée et d'odeur nauséabonde.

Pour les différents syndicats d'aménagement du plateau il s'agit de rétablir le fonctionnement hydraulique des étangs et rigoles pour améliorer la qualité de l'eau et les écosystèmes des zones humides. Par la même occasion, il faut mettre en valeur les paysages et le patrimoine historique et permettre à chacun de les apprécier.



2 – Ferme d’Orsigny : (commune de Saclay)

Se rendre devant la ferme, on remarque deux arcs gothiques en grès massif et un remplissage en meulière (voir photos page suivante). Ces vestiges témoignent d’un passé difficilement datable (Moyen Âge).

Il est possible d’aller à l’extrémité de la propriété pour voir la rigole de Guyancourt et une petite porte d’enceinte avec encorbellement en meulière, au passage remarquer une mare, réserve d’eau alimentée par une source.

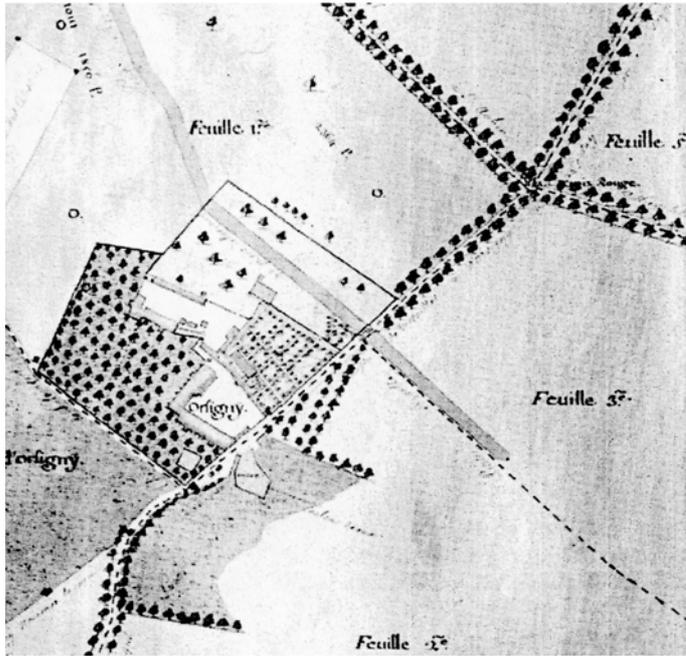
Cette ferme existe sous une forme originelle depuis le XIII^{ème} siècle, période des premiers défrichements suivis d’un assèchement des sols afin d’améliorer les cultures et les conditions de vie. Les fondateurs sont certainement des ecclésiastiques qui évangélisent le pays. Une fois l’élan donné, les paysans prennent le relais et bientôt les familles fortunées investissent en regroupant les terrains. C’est ce que fit Jean Mérault à partir de 1554 jusqu’à sa mort en 1584, il acquiert 256 arpents (108 ha) en plus des 40 (17 ha) dont il avait hérité de son père. Sa fille Elizabeth

(épouse de sieur Norais notaire à Paris) fait donation de sa part, matérialisée par la ferme Norais (une partie de la ferme d’Orsigny) aux prêtres de la Mission (acte du 22 décembre 1644).

Un aparté pour établir le lien entre la Mission et les Lazaristes. La mission est une institution fondée en 1625 par Vincent de Paul pour évangéliser les fidèles et réformer le clergé. D’abord établie au collège des Bons Enfants, elle fut transportée au Faubourg Saint-Denis dans la maison de Saint-Lazare en 1632. Cette maison existait déjà en 1110, sous forme d’une léproserie puis d’une maison de correction et de détention pour femmes, augmentée d’un prieuré administré par les chanoines de l’Ordre de Saint-Vincent. Pendant la révolution, cette maison fut pillée car elle détenait d’énormes quantités de vivres et les lazaristes chassés. C’est ainsi qu’il n’y a aucune différence entre prêtre de la Mission ou prêtre de Saint-Lazare.

Après certaines hésitations liées au rendement de l’exploitation et à la vétusté des bâtiments, les lazaristes s’installent. L’instabilité due à la Fronde (début 1648 au milieu de 1649) conduit Vincent de Paul à quitter Orsigny pour trouver refuge au Mans. A son retour, les projets d’extension constituent l’objectif principal. Ils rachètent les terres de l’hôpital des Incurables au Plessis Trappes en 1651 (175 arpents), les terres de Ville Dombe en 1655 (70 arpents), les terres du seigneur d’Arpentis en 1658 (70 arpents), la ferme Vantelet en 1663 (une partie de la ferme d’Orsigny) soit un total de 135 ha.

Mais les héritiers d’Elizabeth Mérault, les Marsollier (héritiers naturels de la sœur) qui n’ont jamais accepté cette donation vendent leur droit au fils Norais dans le but de récupérer les biens cédés. Celui-ci rencontre Vincent de Paul et l’insulte, le procès devient inévitable en 1658, la donation est régulière, malgré cela le Parlement donna tort aux lazaristes. En effet, les parlementaires comprennent de nombreux jansénistes dont les conceptions philosophiques s’opposent au matérialisme foncier pour les établissements ecclésiastiques. Depuis le début des contestations Vincent de Paul s’en remet à Dieu, sans colère, il accepte la décision, persuadé des bonnes résolutions célestes.



Le 14 février 1659 Vincent de Paul retourne à Orsigny pour prononcer une conférence sur les Maximes Evangiles. Il meurt à Paris en 1660, il est béatifié en 1729 et canonisé par Clément XII en 1737.

Les biens Norais sont restitués aux lazaristes en 1684 qui continuent à exploiter jusqu'au 13 juillet 1789 où les révolutionnaires pillent et incendient les fermes d'Orsigny, Villetain et Plessis Trappes.



La ferme d'Orsigny

Les animaux de la ferme sont :

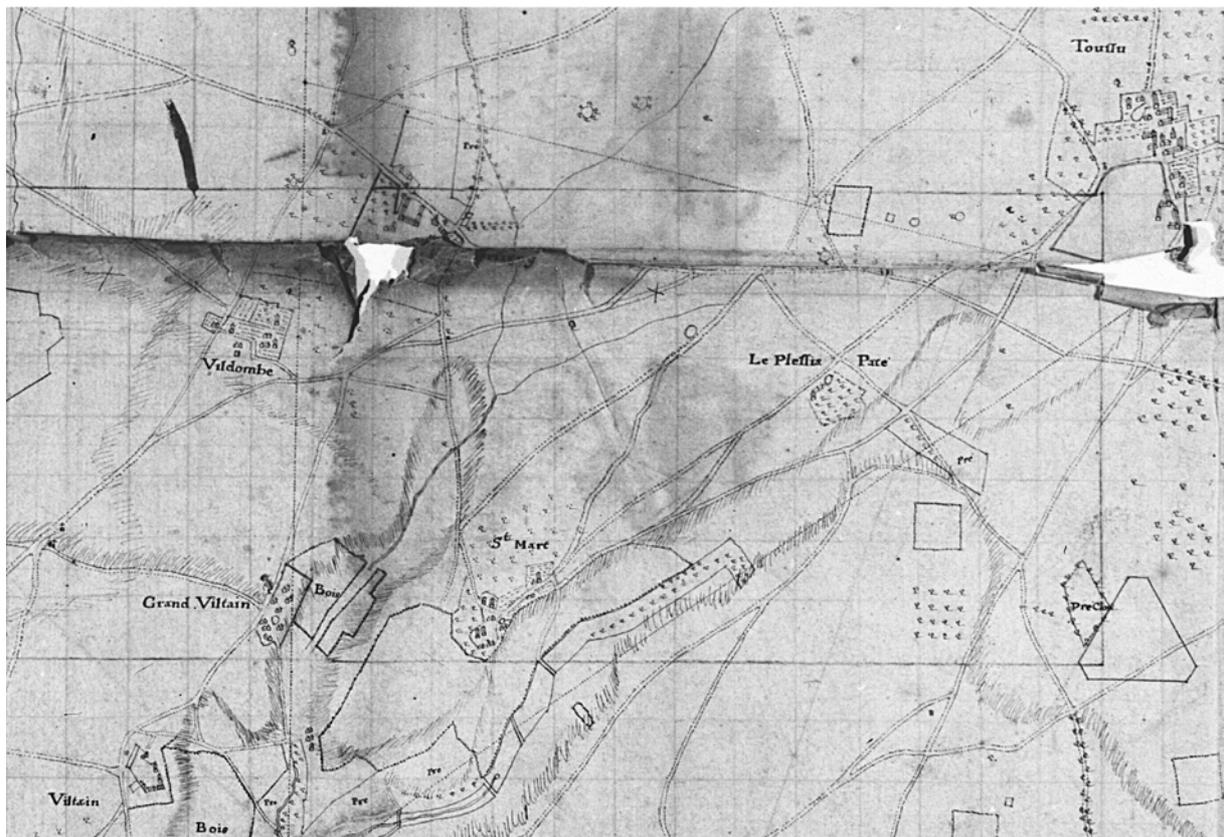
- les bovins pour leur viande et les labours,
- les chevaux,
- les moutons,
- les volailles, en particulier oies et poules.

Les cultures agricoles du plateau sont :

- les céréales (blé et avoine - orge, froment et seigle sous forme de méteil) ;
- les vignes depuis l'époque romaine (surtout dans les vallées), il y a un pressoir à Longjumeau depuis 1140 et un autre sur le plateau ;
- les arbres fruitiers représentés surtout par les pommiers. En général, les pièces de terres en culture sont entourées d'arbres ;
- les potagers.

À noter que les lazarisistes obligent les exploitants à lutter contre la décalcification des terres par adjonction de marne.

Ci-contre, une ancienne carte du plateau (voir bulletin N° 4) qui montre les principaux sites de notre promenade.



5 – Pavillon des soupapes

L'accès au pavillon des soupapes nécessite de rentrer dans le périmètre de la Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique des étangs de Saclay, il est possible que le garde vous en empêche, essayez de négocier un coup d'œil sur la façade du bâtiment et sur

l'étang puis revenez sur vos pas pour prendre le premier chemin sur votre droite. C'est le chemin des Hautes Bornes.

Cet édifice est classé monument historique (voir carte postale ci-contre), il a été construit en 1684 -1685, son appellation reste variable pavillon du garde, du roi, des soupapes ou du fontainier. Dans les faits, c'est la maison du fonctionnaire qui avait pour charge de surveiller et de contrôler la quantité d'eau qui s'écoulait vers Versailles par l'ouverture des soupapes qui conditionnaient le débit. Cette charge était donnée à des militaires blessés ou méritants, le premier désigné est le sieur de la Chambre, aux gages de 470 livres par an à dater du 15 novembre 1683. Actuellement, l'eau ne circule plus en direction de Versailles, elle est évacuée par trop plein, à l'extrémité du nouvel étang de Saclay, dans le ru de Vauhallan puis dans la Bièvre.

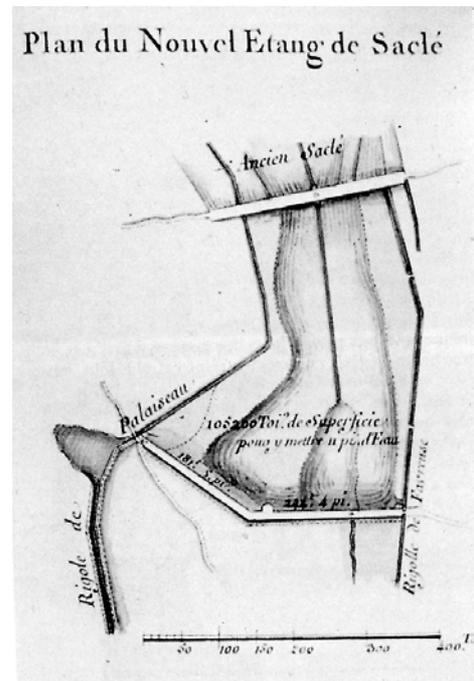
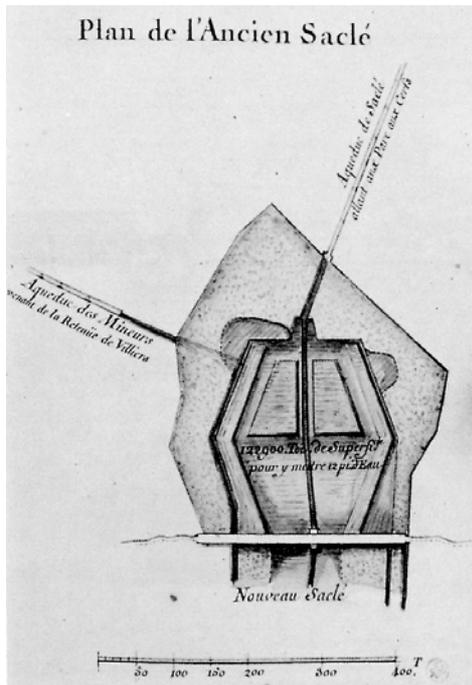


6 – Ancien étang de Saclay

Il est créé en 1681, il couvre 46,3 ha pour une réserve de 600 000 m³ d'eau, la profondeur d'origine maximale est de 3,8 mètres. Mais au fil des ans, l'étang s'envase, sa superficie n'est plus que d'environ 30 ha pour un volume de 350 000 m³ d'eau. Son environnement a été modifié, les rigoles de Palaiseau et de Favreuse changent de parcours, seul l'aqueduc des Mineurs continue à collecter les eaux des rigoles de Châteaufort, de Saint Aubin et de Corbeville, sinon l'étang recueille les ruissellements. Les étangs de Saclay (voir plans ci-contre) sont gérés par le Ministère de la Défense, ils sont liés par un système de vannes. L'ancien étang possède un statut unique de réserve conventionnelle d'après un décret signé conjointement en août 1980, par le Ministère de l'Environnement et celui de la Défense. La réserve est suivie par un comité scientifique consultatif.

La dégradation des eaux est une constatation, due pour l'essentiel à l'apport de nutriments (phosphates, matières organiques et azotées) contenus dans les eaux, ils arrivent par les eaux des rigoles, aqueduc et ruissellement. Cette pollution trouve son origine dans les produits utilisés par l'agriculture ainsi que les rejets des stations d'épuration des établissements industriels (CEA et CEP). De plus, le phénomène s'accroît par manque de renouvellement des eaux et d'oxygénation, cette faible contamination atteint la faune et la flore. Bien loin de son utilisation initiale, le Centre d'Énergie Atomique de Saclay utilise l'eau de cet étang en

tant que source froide et comme réservoir à effluents radioactifs liquides de très faible activité, à ce titre ils sont donc régulièrement surveillés(loi du 21 novembre 1978).

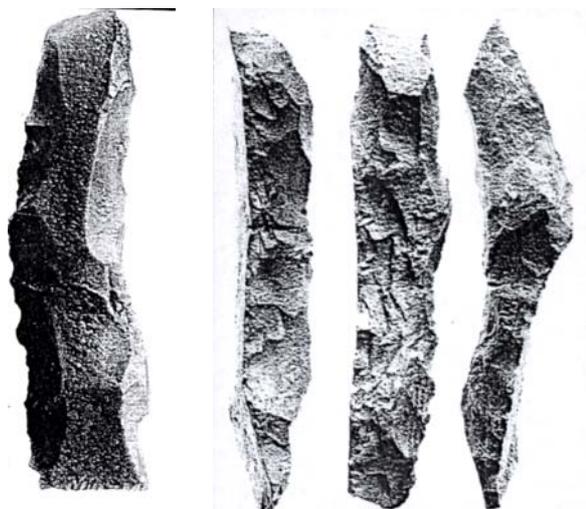


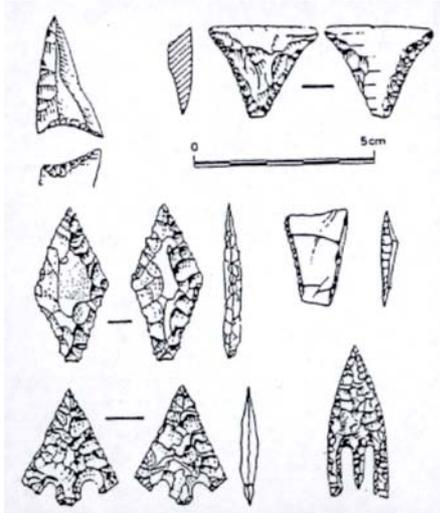
7 – Chemin des Hautes Bornes (Jouy-en-Josas)

Ce toponyme est souvent utilisé (Toussus-le-Noble) pour des chemins anciens.

Cette désignation fait penser à la présence d'une pierre levée comme élément géographique significatif. Après une étude de la situation du chemin dans son environnement, il est possible d'affirmer son ancienneté, il pouvait posséder en bordure un ou plusieurs menhirs a priori datant du néolithique ou simplement des repères géographiques (bornes médiévales ou plus anciennes).

Au premier embranchement, prendre la route de droite en direction du Grand Viltain, cinquante mètres plus loin, il existe des traces de présence gallo-romaine, ce site enregistré n'a pas été fouillé mais les prospections de surface ont permis de découvrir tuiles et morceaux de poterie. Plus loin, des poteries médiévales existaient en surface. Il faut signaler les découvertes d'outils prismatiques en grès, mais aussi une pointe de flèche datable de Chalcolithique que l'on peut situer à l'âge de bronze vers -5000 avant Jésus Christ.





8 – Viltain

Au bout du chemin se trouve le Grand Viltain, à sa droite à 200 m se trouve le Petit Viltain, ensuite retournez sur vos pas pour continuer le chemin en direction d'Orsigny.

Grand Viltain (commune de Saclay)

La ferme se trouve dans l'axe du chemin emprunté. Actuellement, c'est la ferme la plus importante du plateau de Saclay, en particulier par son troupeau de vaches laitières et les produits proposés à la vente des particuliers.

L'architecture générale, bâtiments groupés autour d'une cour fermée, confère au site solennité et calme. À signaler, au centre de la cour, un ancien pressoir. Les granges possèdent de grandes charpentes de bonne facture.

Petit Viltain (commune de Jouy-en-Josas)

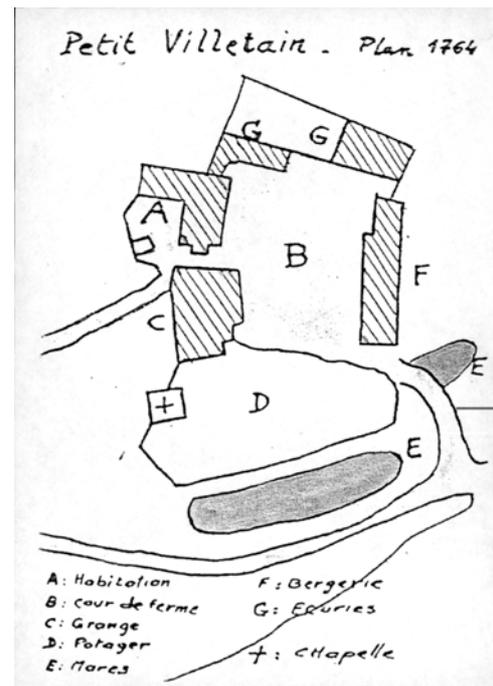
Même si l'adjectif est péjoratif, ce lieu revêt une importance historique insoupçonnée. Le site est certainement habité depuis de X^{ème} siècle.

Au XIV^{ème} siècle, les Célestins avaient une chapelle dédiée à Notre Dame et en 1360, Charles V leur assigna 100 livres de rente.

Louis d'Orléans aurait restauré la chapelle vers 1390, fait don en 1393 de 100 livres de rente aux Célestins et légua dans son testament 100 livres pour l'entretien des étangs de Villetain.

Charles VI, en 1394, fait don d'une rente de 200 livres sur des terres lui appartenant.

Les bienfaits prodigués par quelques grands seigneurs soulignent l'importance du site surtout quand une ordonnance du Cardinal Guillaume, archevêque de Reims, légat du Pape accorde des faveurs aux pèlerins, faveurs promulguées et augmentées par Etienne, évêque de Paris. D'après ces éléments, on peut conclure que Viltain était un lieu de pèlerinage



dès la fin du XV^{ème} siècle ce qui suppose l'existence d'au moins une représentation de Marie puisque la chapelle lui est dédiée.

Vers 1775 -1780, la chapelle étant trop ruinée, elle est vidée de son contenu et la statue de la Diège est installée à l'église St Martin avec l'autorisation de monsieur et madame de Beuvron alors seigneurs de Jouy. On peut en conclure que la Diège était certainement la représentation cultuelle et le but du pèlerinage, mais depuis quand est-elle à Jouy ?



Pendant la période révolutionnaire, elle disparut et fut retrouvée lors de travaux en 1850 par le sieur Coquillard dans une sorte de niche fermée par une fenêtre murée en dedans et en dehors. C'est la baronne Mallet (probablement Laure Oberkampf) qui la remit à la fermière pour l'abbé Meunière qui la fit transporter en l'église de Jouy.

Alerté par cette découverte, c'est Monsieur Gavin, membre de la commission départementale des antiquités et des arts qui en fit la première description. Plus tard, elle fut restaurée sur les directives de Viollet le Duc et classée monument historique en 1902.

La Diège est une statue de la Vierge datant du XII^{ème} siècle, en bois polychrome, elle mesure

1,4 mètres. Son nom est une contraction de « Dei Genitrix » (mère de Dieu). Elle est l'illustration de cette croyance chrétienne universelle. L'enfant que présente la Vierge n'est pas un nouveau-né, mais se tient debout, portant dans sa main gauche le monde surmonté de la croix du salut, bénissant de la main droite levée, et soutenu, comme l'annonçait le prophète, par les anges « pour que son pied ne heurte point la pierre », comme pour signaler son essence divine.

C'est une œuvre unique, aucun groupe marial ne ressemble à celui-ci. À l'origine, la Vierge tenait dans sa main une rose en signe de maternité.

9 – Saint Marc (commune de Jouy-en-Josas)

Avant de continuer le chemin qui rejoint Orsigny, tournez à droite, la route est bordée d'arbres de chaque côté pendant un court instant puis c'est la plaine avec Saint-Marc en hauteur, la vue est belle et le site agréable.

Sur votre droite, vous longez une propriété qui appartient à la famille Mallet. Il y a cinquante ans, c'était un magnifique parc arboré où poussait de nombreux rhododendrons à l'abri des grands pins, au plus profond, coulait le ru de Saint-Marc et en son milieu, un lavoir utilisé jusqu'à la dernière guerre par les gens des Loges, le chemin d'accès n'existe plus, il s'est fondu dans la propriété qui a perdu son charme, pendant un temps décharge privée, elle devient un golf.

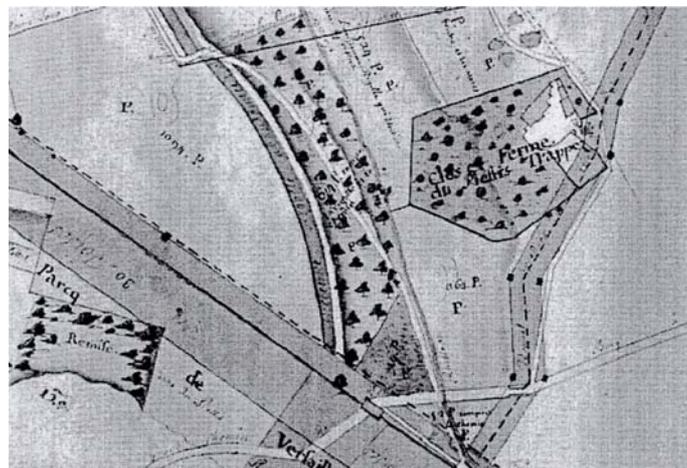
Petit hameau qui a connu une présence préhistorique comme un peu partout sur le plateau avec quelques trouvailles de pierres taillées, polies et des poteries gauloises.

À l'origine, il s'agit d'un prieuré fondé en 1188 par les moines des Chaumes-en-Brie et dédié à Saint-Mard puis cédé au XIV^{ème} siècle aux Célestins (Bénédictins Blancs). Il n'en existe plus rien.

10 – Plessis Trappes

Cette ancienne ferme se trouvait sur votre droite deux cents mètres avant d'atteindre la ligne des puits. Il ne reste plus rien de cette ferme dont l'origine est ancienne, elle fut victime de sa vétusté et de l'importance concédée aux portes du Grand Parc du château de Versailles en particulier par les possibilités de circulation obligée et les avantages procurés par les échanges qui en découlent (porte et ferme du Trou Salé).

Ce lieu-dit précise de par son nom qu'il s'agit d'une ferme ancienne sans pour cela être antérieure à l'époque gallo-romaine et les associations éponymes indiquent que la création des « plessis » datent de l'époque romaine et sous-entend une construction primitive défensive pour des seigneurs ayant peu de moyens.



11 - Ferme du Trou Salé

Porte du Trou Salé

Belle porte dont l'architecture à la Mansart reste fidèle à ses origines, on peut l'admirer sur ses deux façades mais de loin. L'ancien mur du Grand Parc est encore partiellement présent, le chemin qui passait sous le porche reliant Villiers-le-Bâcle à Versailles, tout comme d'autres, a disparu sous les cultures.

Aqueduc

Contre la digue de l'étang du Trou Salé, se termine l'aqueduc venant de l'étang de Saclay. À cette extrémité, l'aqueduc fait un angle droit pour repartir vers le nord en direction de Buc, son architecture reste visible sur trente mètres. Il faut remarquer une certaine dégradation due en particulier à la végétation envahissante. A noter, l'abus de l'administration qui utilise le site pour y placer un petit édifice moderne afin de relever les eaux usées du village. Cet espace mérite globalement un bon nettoyage et une mise en valeur.

Abri du fontainier

C'est un abri pour le fontainier qui était chargé de la manœuvre des soupapes de l'étang du Trou Salé. A priori, son logement de fonction était celui du pavillon des arcades de Buc.

Le ru de Saint-Marc

Le ru prend sa source vers Guyancourt au bout du terrain d'aviation et se déverse dans la Bièvre au centre de Jouy.

Avec la création des étangs du Pré Clos et du Trou Salé, son parcours emprunte les nouveaux réservoirs. Il continue son chemin lorsque les quantités d'eau sont atteintes, traverse l'aqueduc pour passer en souterrain sous l'emprise de la ferme du Trou Salé où une réserve d'eau était disposée pour satisfaire les besoins locaux.

A noter, un ponceau qui enjambe le ru mais dont le tracé du chemin a disparu pour se déplacer vers la ferme.



Alain GUYOT

Bulletin n°6, année 2001